

# MORANGIS

## Ma ville, Mon quotidien

Magazine municipal - Avril / Mai / Juin 2025



#285



# VOTRE SÉCURITÉ : NOTRE PRIORITÉ

P.12  
2024  
dans le rétro

P.18  
Dossier : Zoom sur  
la vidéoprotection



P.24  
Tri des déchets  
alimentaires :  
le sac orange arrive

P.27  
La Démocratie  
Participative devient la  
Participation Citoyenne



3 > Édito



4 > 5

- Retour sur les vœux 2025

6 > 9

- Arrêt sur images à Morangis

10 > 11 Brèves Morangissoises

12 > 13

- 2024 dans le rétro

14 > 17 Jeunesse

- Jeunesse : La Citoyenneté à tous les âges
- Brèves jeunesse

ACCOMPAGNER DEMAIN



18 > 23 Dossier

- Zoom sur la vidéoprotection

24 > 25 Environnement

- Tri des déchets alimentaires : le sac orange arrive
- Parc ouvert aux chiens : 1<sup>ers</sup> retours positifs
- Retour sur le Café Rénover Malin et la Balade Thermique

26 > Urbanisme

- Charte de construction immobilière et d'aménagement durable

27 > Participation citoyenne

- La Démocratie participative devient la Participation citoyenne

AGIR ENSEMBLE



28 > Sport

- 1, 2, 3 courez !

29 > Culture

- École de Musique : 40 ans sans fausses notes

30 > CCAS

- LMP : votre mutuelle communale

31 > Séniors

- Le bel âge !

32 > 33 Commerces

34 > 35 Au fil de l'info

36 > Les Tribunes

37 > Principales décisions des CM

38 > Permanences/État civil

39 > Allô, Madame le Maire

**BIENVENUE**  
 Vous êtes nouveaux habitants sur Morangis ?  
 Faites-vous connaître en vous inscrivant sur  
[www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

Certifié PEFC  
 Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées  
 10-31-1668 www.pefc-france.org

**IMPRIM'VERT**  
 votre imprimeur agit pour l'environnement





Le 8 mars, remise de la médaille de la ville au Capitaine Sélina Lanfumey-M'Rad, cheffe du centre d'incendie et de secours de Savigny-sur-Orge/Morangis

**Madame, Monsieur, Chère Morangissoise, Cher Morangissois,**

Le budget 2025 de l'État a été définitivement adopté par le Sénat en février dernier.

Ce texte de « redressement financier » vise à ramener le déficit public à 5,4 % du PIB en 2025, avec un effort de 30 Mds € d'économies.

Grâce à la mobilisation de tous les élus de France en novembre 2024 contre le projet de loi de finances initial, les efforts financiers demandés aux collectivités devraient diminuer de moitié, soit 2,2 Mds€. Néanmoins, le texte adopté sollicite une contribution des communes qui devrait encore peser fortement sur nos budgets.

Entre la baisse des dispositifs d'aide existants (*la DSIL, le Fonds vert...*), essentiels pour financer nos projets, l'augmentation des

cotisations des employeurs territoriaux, ou encore la création de nouveaux dispositifs de lissage conjoncturel des recettes fiscales, qui prévoit notamment pour Morangis une perte de près de 110 000 euros, c'est donc un nouvel exercice d'équilibriste qui nous a été imposé pour composer un budget soutenable.

**« Le prochain budget de la ville qui sera proposé reste ambitieux et dans la continuité des précédents pour l'amélioration du cadre de vie morangissois. »**

Contrairement à l'État, qui n'a pas présenté de budget équilibré depuis 1974, les collectivités locales doivent le faire chaque année. Même si au fil des ans, les mesures votées par les parlementaires remettent en cause la libre administration des communes, pourtant essentielle pour les habitants et pilier de notre

démocratie, le prochain budget de la ville qui sera proposé reste ambitieux et dans la continuité des précédents pour l'amélioration du cadre de vie morangissois.

Sincèrement vôtre  


**BRIGITTE VERMILLET**  
 Maire de Morangis  
 Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne  
 Vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre  
 [brigitte.vermillet](https://www.facebook.com/brigitte.vermillet)  [bvermilletpm](https://twitter.com/bvermilletpm)



Vœux 2025

LE DE MORANGIS



Samedi 18 janvier 2025, Madame le Maire Brigitte Vermillet et les élus du Conseil Municipal présentaient leurs vœux à la population. Ce moment de partage et d'échanges avec les Morangissois était placé sur le thème de la jeunesse. À cette occasion, 5 jeunes Morangissois qui s'illustrent par leurs actions ont été mis à l'honneur : Rayan, Clémentine, Hope, Jeanne et Luca. Notre champion olympique le judoka Joan Gaba, du Jccmm, a reçu la médaille de la ville des mains de Madame le Maire. Un grand merci à tous les Morangissois qui ont été une nouvelle fois nombreux à participer à cet événement, aux élèves de l'école de danse de Morangis et leur professeur Julie Billet, à tous les agents qui ont permis la réalisation de cet événement. Remerciements au président du Conseil Départemental François Durovray, au président de la CCI Patrick Rakotoson, aux maires de Savigny-sur-Orge Alexis Teillet, de Chilly-Mazarin Rafika Rezgui, de Paray-Vieille-Poste Nathalie Lallier, de Villeneuve-le-Roi Didier Gonzalez, de Wissous Florian Gallant, et aux lieutenants Germain du SDIS 91 et Mathevey de la Police Nationale qui nous ont fait l'honneur de leur présence.







# ARRÊT SUR IMAGES à Morangis

**RETROUVEZ  
LES ARRÊTS SUR IMAGES**

 @villedemorangis

*Le 20 janvier, nos séniors étaient à l'honneur lors du traditionnel Banquet de début d'année au Gymnase Claude Bigot. Nos aînés étaient ravis de se retrouver pour un moment convivial, gourmand et festif, qui s'est achevé sur la piste de danse. Un grand bravo au service Séniors pour l'organisation de cet événement, qui a rassemblé 350 convives !*







Le Carrefour des Métiers et de l'Orientation, co-organisé par les villes de Morangis et de Chilly-Mazarin, a rencontré un franc succès samedi 25 janvier 2025 au Gymnase Claude Bigot ! Une cinquantaine d'exposants a offert à plus de 800 collégiens (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) et lycéens, une opportunité unique de s'informer et de préparer leur avenir professionnel.



Cette année, des innovations ont enrichi l'expérience : Casque VR pour explorer des métiers en réalité virtuelle, l'espace "Les Jeunes parlent aux Jeunes" où des étudiants ont partagé leurs parcours et conseils, le Mur de QR Codes pour accéder aux fiches métiers, la plateforme IJ BOX avec des ordinateurs pour consulter fiches métiers et vidéos. Brigitte Vermillet était présente pour échanger avec les jeunes et nos partenaires. Un grand merci à 91 FM pour leur présence et l'interview de Mme le Maire !



Le 1<sup>er</sup> février, l'Espace Saint-Michel a accueilli la 3<sup>e</sup> édition du Café Rénover Malin, organisée en partenariat avec le CAUE du Val-de-Marne, le Grand-Orly Seine Bièvre et le Département de l'Essonne. Les participants ont rencontré divers partenaires comme GRDF, Voltalis et VELUX et pu s'informer sur la rénovation énergétique de l'habitat, avant de poursuivre la réflexion avec des ateliers pratiques.



Un grand merci au Comité des fêtes pour l'organisation du Loto le 8 février. Cet événement a toujours autant de succès auprès des nombreux participants qui ont tenté de gagner les nombreux lots mis en jeu.



Le 8 mars, pour la Journée des Droits des Femmes, Brigitte Vermillet a remis la Médaille de la Ville au Capitaine Sélina Lanfumey-M'Rad, cheffe des pompiers de Savigny-sur-Orge/Morangis, avant une représentation « Marie, Simone et nous » par la Compagnie Langue de Chat.



Lundi 17 mars, Morangis célébrait sa 1<sup>re</sup> Saint Patrick. Fish and Chips du Comité des fêtes, danses irlandaises avec Christine N'Guyen (MJC Relief Morangis) et musique traditionnelle de WREN ont fait voyager les participants jusqu'en Irlande. Merci à tous pour votre enthousiasme, l'événement affichait complet !



Brèves

SÉCURITÉ

## CELLULE DE VEILLE

La Cellule de Veille s'est tenue le 6 février. Présidée par Madame le Maire, elle réunissait les élus chargés de l'Action sociale, de la Sécurité et de la Participation citoyenne ainsi que les représentants de la Police Nationale, de la Police Municipale, du SDIS, des bailleurs, d'Alliance Prévention, de la RATP et du CCAS. Les échanges nourris et constructifs, ont porté sur les problématiques de délinquance et d'incivilités afin d'y apporter des solutions transversales.

NAVETTES PARIS-SACLAY



## RÉSULTAT DU SONDAGE

Quel avenir pour la navette Paris-Saclay ? Du 26 décembre 2024 au 31 janvier 2025, 75 Morangis-sois ont donné leur avis via un sondage en ligne (*magazine municipal n°284 - janvier/février/mars 2025*). La majorité des répondants (21) a plébiscité un abandon de la navette. Vient ensuite le scénario 3 (18 voix), qui proposait le même circuit en aller-retour en passant par Pasteur/Morin, avec suppression de l'arrêt Lavoisier, peu fréquenté. 9 votants ont opté pour le maintien du service actuel. Lors d'une réunion de concertation avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, Ballainvillers a demandé son abandon et Longjumeau a souhaité conserver la navette A, dont le trajet pourrait être mutualisé avec Morangis. La Communauté d'Agglomération Paris-Saclay va mener une étude de faisabilité et de coût pour fusionner les navettes A (*circuit urbain Longjumeau*) et C (*Scénario 3 à Morangis*). Avec une fréquentation en baisse constante (0,8 voyageur par course pour la ligne B et 1,2 pour la ligne C), ce service représente un coût annuel de 61 000€ pour la commune.

URBANISME



## PLU : ENQUÊTE PUBLIQUE

La version du PLU intercommunal arrêté le 17 décembre est soumise à enquête publique du 28 avril au 13 juin 2025. L'objectif est de s'assurer que le document réponde aux besoins de Morangis tout en respectant les enjeux du territoire. Les habitants pourront formuler leurs observations sur le registre qui sera mis à leur disposition en mairie et en ligne. Deux permanences avec le commissaire enquêteur auront lieu en mai et juin. Les dates seront communiquées ultérieurement.

TRANSPORTS



## CRÉATION DE LA LIGNE DE BUS 484

Île-de-France Mobilités (IDFM) a annoncé le projet de création d'une nouvelle ligne de bus 484, qui reliera la gare de Longjumeau à la station de métro L14 à Orly, en passant par Chilly-Mazarin. À la suite d'une demande de la ville, un passage a été ajouté à Morangis. Il faut désormais s'armer de patience, sa création étant annoncée pour le 1<sup>er</sup> mars 2027. En attendant, la ligne 299 a été renforcée l'été dernier. IDFM étudie la possibilité d'accroître l'offre le dimanche d'un renfort supplémentaire, afin d'améliorer le transport des Morangissois sur Paris. La Municipalité poursuit par ailleurs sa mobilisation pour la création d'une gare de la L14 ou 18 à Morangis.

**Lignes 299/399 :** À la lueur de nouveaux événements (*voieries, stationnement des bus Places G. Fontaine et L. Boilleau, courses supplémentaires pour le 299*) un travail partenarial est conduit entre la municipalité et la RATP sur le volet circulation des bus.



## TRAVAUX



### SUPPRESSION DU PASSAGE SOUTERRAIN DEVANT SAINT-JOSEPH

Les travaux de suppression du passage souterrain devant l'école Saint-Joseph se sont achevés le vendredi 28 février 2025. Ils avaient été conduits durant les vacances scolaires de la Toussaint (21 octobre au 5 novembre 2024) et d'Hiver (17 février au 28 février 2025) afin de limiter la gêne occasionnée. Désormais, seul le plateau piéton et des feux tricolores remplacent le passage souterrain et assurent la sécurité des écoliers et des piétons, comme le prévoyait le plan de circulation adopté par l'équipe municipale. Cet espace sera végétalisé avec la plantation d'arbres, la création d'une jardinière et l'installation de 2 bancs.

## CULTURE

### SALON "MORANGIS TOUT EN ARTS" : APPEL AUX ARTISTES

Morangis Tout en Arts fait son retour pour une nouvelle édition riche en créativité et en découvertes ! L'événement se tiendra les 22 et 23 novembre 2025. La ville lance un appel aux artistes : peintres, sculpteurs, photographes,...qui souhaiteraient exposer à cette occasion.

👉 Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

## RESO



### TRAVAUX RESO : AVENUES CHARLES DE GAULLE ET DE LA PAIX

Dans la continuité des travaux d'assainissement réalisés Avenue Charles de Gaulle l'an dernier (Phase 1), le renouvellement partiel du réseau d'eau potable de ce secteur est entrepris par Reso depuis le 17 mars. Les canalisations, âgées de près de 100 ans, sont en effet vétustes et leur remplacement est impératif. **La fin des travaux est prévue le lundi 17 juillet 2025 (durée donnée à titre indicatif et soumise aux aléas de chantier).** Afin de limiter la gêne sur les usagers, ils se déroulent en 3 phases :

- Phase 1 : 17 mars au 16 mai 2025
- Phase 2 : 19 mai au 13 juin 2025
- Phase 3 : 16 juin au 17 juillet 2025

Un impact est à prévoir sur la circulation des véhicules et des piétons. Des déviations seront mises en place en fonction des phases. Lors des phases 1 et 2, l'accès à l'Avenue de la Paix se fera exclusivement par l'avenue de Juvisy. Un courrier a d'ores et déjà été adressé aux riverains pour les informer de ces aménagements.

👉 Retrouvez le détail de ces travaux et les plans de déviations sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

## RETROUVEZ LES BRÈVES SUR





# 2024 DANS LE RÉTRO

## 2024

### JANVIER

**Création de la Régie publique de l'eau RESO** entre les communes de Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge et Villeneuve le Roi



**Tri des déchets dans les restaurants scolaires (GOSB)**  
**Lancement du ProxE-bus** avec les villes de Wissous et Savigny (Inauguration)



**Banquet des séniors**

### FÉVRIER

**Début des travaux de l'avenue Charles de Gaulle - 1<sup>re</sup> Phase**

**1<sup>er</sup> Repas citoyen sur tirage au sort**

### MARS

**Consultation publique ADP** auprès des Morangissois contre les nuisances sonores



**Installation du 2<sup>e</sup> Conseil Municipal des Jeunes - CMJ**



**3<sup>e</sup> Édition du Carnaval**

**Budget participatif** : Fin de la 1<sup>re</sup> phase des travaux de rénovation et de réhabilitation à l'Espace et le Parc Saint-Michel, déplacement de la Statue Saint-Michel côté parc

**2<sup>e</sup> Édition de l'Opération vide-maisons**

### AVRIL

**1<sup>re</sup> Remise officielle des cartes électeurs** aux jeunes morangissois de 18 ans

**1<sup>er</sup> Séjour intergénérationnel** à Verdun



**Lancement d' "Avez-vous 5 minutes ?"** devant les écoles

**1<sup>er</sup> Projet de Jardin inclusif** avec le FAM Le Malonnier et les Jeunes Citoyens



**Morangis Terre de Jeux Village Olympique** pour un week-end sportif (+ de 5 000 participants) et exposition photos des sportifs dans la ville



**2<sup>e</sup> Édition du Salon du livre & de la gastronomie**

**1<sup>re</sup> Collecte de lunettes du CMJ** remise à la Maison de l'Environnement

**RATP Ligne 299 renforcée** avec 18 courses supplémentaires

### JUIN

**3<sup>e</sup> Édition Tout Roule**

**Obtention du Label d'Or Commune donneur** par EFS

**Inauguration du nouveau restaurant scolaire Les Hirondelles**

### MAI

**50<sup>e</sup> Anniversaire de la Révolution des œillets**



Joan Gaba doublement médaillé aux JO et remise de la médaille de la ville en janvier

Début des travaux de comblement du souterrain de St Joseph

1<sup>re</sup> Edition Mômes en fête



## SEPTEMBRE

Petit sac à dos « Bienvenue à l'école » et trousse offerts aux écoliers morangissois pour la rentrée

Réouverture du Relais Petite Enfance aux parents

Gare L14 Morangis inscrite au SDRIF-E de la Région IDF

1<sup>res</sup> Assises du sport et ses tables rondes



## OCTOBRE

1<sup>re</sup> Session Bafa ouverte aux jeunes morangissois

Accueil du 46<sup>e</sup> Congrès UNC Essonne

1<sup>er</sup> Grand Repas dans tous les restaurants scolaires

EVEP : Opération nettoyage (mégots)

3<sup>e</sup> Édition Octobre rose / 11 481€ récolté pour l'Institut Curie

2<sup>e</sup> Édition des Rencontres Animales

Spectacle Anne Roumanoff



## NOVEMBRE



Obtention d'un 2<sup>e</sup> cœur du Label Ville Prudente

1<sup>re</sup> Soirée festi'lycée - CMJ

Matinée jeux adaptés pendant la semaine du handicap - CMJ

Début des travaux de l'Espace Pierre Amoyal

## DÉCEMBRE

1<sup>er</sup> Dîner solidaire

Distribution des coffrets aux seniors

Marché de Noël



# 2025

## AOÛT





# LA CITOYENNETÉ À TOUS LES ÂGES



La ville a développé plusieurs initiatives pour accompagner les jeunes Morangisais dans l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté.

L'apprentissage de la Citoyenneté se fait au quotidien, tant dans la sphère scolaire que familiale. Dans cette démarche, la ville propose diverses activités destinées aux jeunes de tous âges afin de leur faire découvrir la citoyenneté et les accompagner dans leurs premiers pas de futurs citoyens.

Les Accueils de loisirs proposent le projet « civisme & citoyenneté » dans le cadre des Mercredis de Qualité. Les enfants qui y participent ont eu l'opportunité de découvrir le fonctionnement des institutions, notamment lors de visites à la Mairie en décembre 2024 et à l'Assemblée Départementale en janvier 2025, afin de les sensibiliser à l'importance de la participation citoyenne. Ils intégreront à la rentrée 2025 le Conseil des Ambassadeurs des écoles (CAE), composé de 26 membres qui agissent comme « porte-paroles » de leurs camarades lors de temps d'échanges avec

les élus du Conseil Municipal des Jeunes. Ils participent aussi aux Conseils de cantines.

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre, les enfants des accueils de loisirs ont participé à des animations et discussions pour mieux comprendre leurs droits et appréhender le sens de cette journée symbolique.

De manière plus générale, la programmation de la ville est ouverte aux établissements scolaires. Ce fut le cas notamment lors de la Semaine du handicap (18 au 23 novembre 2024), au cours de laquelle les élèves des écoles élémentaires et du collège ont été sensibilisés aux enjeux du handicap à travers des spectacles, des ateliers pratiques et des rencontres avec des associations (*spectacle en langue des signes avec la troupe Team Sign Events dans les accueils de loisirs, repas à l'aveugle à la cantine, initiation aux handisports au collège avec le Comité Départemental Handisport 91*).



### Le CMJ, faire entendre sa voix

En 2021, la ville a instauré son premier Conseil Municipal des Jeunes - CMJ, composé de 24 membres scolarisés du CM1 à la Seconde, élus pour un mandat de 2 ans. Depuis la dernière élection en octobre 2023, un poste restait vacant. Il est occupé depuis le 22 mars 2025 par Hugo Lannay. Bienvenue à lui ! Les jeunes élus travaillent sur différents projets. Ils ont notamment créé un spectacle autour du harcèlement scolaire qu'ils ont joué devant les élèves des écoles élémentaires les 17 et 18 juin 2024 et organisent jusqu'au 16 mai une collecte de jouets et de livre au profit de l'hôpital de Saclay (voir page 16).



### S'investir dans des missions dès 16 ans

Les jeunes Morangisais peuvent aussi s'investir dans le Service Citoyen Communal, un dispositif qui permet aux 16-18 ans de mener des missions civiques et solidaires au sein de la mairie ou d'associations locales. En contrepartie des 80h de missions effectuées, ils reçoivent une bourse de 400€. Il est également possible de rejoindre les Chantiers Jeunes, mis en place sur la ville dans le cadre du Tremplin Citoyen du département de l'Essonne pour les 15-17 ans. Parmi les « chantiers » effectués, les participants ont réalisé des activités telles que le tri et rangement de meubles qui étaient stockés à l'Espace Descartes, la création d'un catalogue (octobre 2024), un atelier jardinage avec les pensionnaires du FAM (octobre 2024) et l'animation d'ateliers de jeux pour les seniors (décembre 2024).

### Création d'un Collectif Culture Jeunes



À la suite du diagnostic réalisé auprès des jeunes Morangisais par la Ligue de l'Enseignement et le PJC (voir magazine n° 284, janvier/février/mars 2025), un Collectif Culture Jeunes a été formé pour répondre à leurs attentes culturelles spécifiques. Les membres, âgés de 16-25 ans, se réuniront une à deux fois par trimestre pour élaborer une programmation (spectacles, sorties au musée, concerts, etc...). Une expérience enrichissante qui pourra être mise en valeur sur Parcoursup et le CV.

👉 Info PJC : 01 64 54 28 50  
ou [pjc@morangis91.com](mailto:pjc@morangis91.com)



### DEVOIR DE MÉMOIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Le devoir de mémoire est un thème cher à la Municipalité, représenté par Philomène Pinto, adjointe déléguée Échanges intergénérationnels et Albert Biondi, conseiller municipal délégué Civisme, citoyenneté et devoir de mémoire. La ville valorise les événements intergénérationnels, (activités ludiques et actions mémorielles) comme le voyage à Verdun en 2024. À la suite de ce succès, un voyage à Caen est organisé du 14 au 17 avril 2025 pour commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.



## Jeunesse

### PRÉPARE TON BREVET

Les épreuves du brevet des collèges se dérouleront les jeudi 26 et vendredi 27 juin 2025. Afin de préparer cet examen, l'Espace Ados propose aux élèves de 3<sup>e</sup> un stage de révisions avec des professeurs les mercredis 14, 21 et 28 mai de 14h à 17h.

👉 Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 9 avril, via le formulaire en ligne sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)



### COLLECTE DE JOUETS ET JEUX



Le Conseil Municipal des Jeunes organise une grande collecte de jouets, jeux de société, puzzles, livres, mangas, BD... au profit du service pédiatrique de l'hôpital de Saclay. Les dons doivent être propres, en bon état (*pas cassés*), complets et dans leur boîte (*pour faciliter le rangement*). Attention pour des raisons d'hygiène, les peluches, les jouets ou jeux en tissu ne peuvent pas être acceptés. Ils seront à déposer avant le 16 mai au PJC, Guichet Unique de la mairie, à la Médiathèque, au collège M. Vignaud, à la Crèche Mandela ou au Service d'Accueil Familial aux horaires d'ouverture des structures. Merci de votre générosité !



### LÉZARDRIEUX

Cet été, 3 séjours à Lézardrieux (Côtes d'Armor) sont proposés aux jeunes Morangisais (6-12 ans et 13-15 ans) du 7 au 18 juillet, du 21 juillet au 1<sup>er</sup> août et du 11 au 22 août. Les enfants seront logés au domaine de Kermenguy, bâti sur un parc boisé de 4 hectares, qui comprend une aire de jeux et des terrains de sport. Ils participeront à de nombreuses activités ludiques (*veillée, grands jeux à thème...*), sportives (*voiles, kayak, Paddle*) et créatives. Une sortie à ArmoriPark est aussi au programme.

👉 Les inscriptions sont ouvertes en ligne jusqu'au 6 avril via le Portail Morangisais.

### LE PJC JOUE LES PROLONGATIONS

Le Pôle Jeunesse et Citoyenneté propose une nocturne jusqu'à 20h, tous les jeudis (*hors vacances scolaires*) pour le Centre de Ressources Jeunesse. Un accompagnement relatif à la scolarité, aux stages, à la formation... est proposé.

👉 PJC, 3 rue de Savigny / 01 64 54 28 50  
[pjc@morangis91.com](mailto:pjc@morangis91.com)



## OXYJEUNES 2<sup>e</sup> ÉDITION

Oxyjeunes est de retour pour une 2<sup>e</sup> édition le samedi 14 juin, de 13h à 22h au Parc Saint-Michel. Cet événement dédié à la jeunesse proposera de nombreuses animations et activités, comme des jeux d'arcades, du saut à l'élastique, des ateliers créatifs (*graff*, ...), du bien-être. Certaines activités plus spécifiques seront réservées à une catégorie d'âge. Les 12-15 ans pourront par exemple s'initier au Double Dutch ou profiter d'un atelier manga, alors que les 16-25 ans pourront découvrir un parcours de Street Workout ou profiter d'une séance avec un ostéopathe. En plus des animations, des stands de prévention seront présents. L'événement mettra aussi l'accent sur le développement durable. Les jeunes auront la possibilité de « vider leur chambre » en vendant les objets qu'ils n'utilisent plus. (*Inscription à venir sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com). Nombre de places limité*). D'autres surprises vous attendent tout au long de cette journée animée par un DJ. Les familles sont les bienvenues.

👉 Retrouvez prochainement la programmation complète sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com) et les Rendez-vous du mois de mai et juin 2025.



## PASSE TON BAFA

Du 15 au 22 février 2025, 20 jeunes Morangissois âgés de 16 à 19 ans ont participé au stage théorique de la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Ce diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Encadrés par Christophe et Rania, formateurs de la Ligue pour l'Enseignement, les participants ont découvert les fondamentaux de l'animation : besoins de l'enfant, réglementation des accueils de loisirs, rédaction de projets d'activités, grands jeux et activités créatives. Ce stage, première étape des trois requises pour l'obtention du BAFA, était proposé par le Pôle Jeunesse et Citoyenneté à un tarif préférentiel de 110€ au lieu de 350€, en échange d'une contrepartie citoyenne. Pour la suite de la formation (*stages pratique et de perfectionnement*), les jeunes seront accompagnés par le PJC et pourront effectuer leur stage pratique de 14 jours dans les accueils de loisirs de la ville après avoir passé des entretiens de recrutement. Cette action sera reconduite en octobre. Le stage théorique sera précédé d'une réunion d'information et d'un entretien individuel.





# ZOOM SUR LA VIDEOPROTECTION

**Promesse de campagne, la Municipalité poursuit le déploiement de la vidéoprotection initié en 2021 à travers la ville. D'ici 2026, 32 caméras seront implantées sur la commune pour assurer la sécurité de tous et le maintien du cadre de vie. Pour compléter ce dispositif, les agents de la Police Municipale vont être équipés de caméras piétons.**





# DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

**Nous sommes confrontés régulièrement, comme dans de nombreuses communes, à des actes d'incivilités et des dégradations qui représentent en plus de l'insécurité, un coût financier pouvant vite s'avérer important pour notre Ville.**

**D**ans le cadre du volet tranquillité, sûreté et sécurité publiques et en cohérence avec d'autres dispositifs de prévention mis en place depuis 2020 (*renforcement des effectifs de Police Municipale, attribution d'un numéro de téléphone direct, rétablissement du poste de Police Municipale accessible à tout citoyen, cellules de veille*), la municipalité a fait le choix de l'installation progressive d'un dispositif de vidéoprotection. Cet équipement technologique s'inscrit dans une politique globale de lutte contre la délinquance et les phénomènes de nuisances sur notre territoire.

Le dispositif de vidéoprotection est un outil aujourd'hui indispensable et complémentaire

de l'action des forces de l'ordre. Il a pour objectif de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, par la présence ostensible des caméras, de réduire le nombre d'actes malveillants et de faciliter le travail d'identification des enquêteurs.

**Sept caméras nomades** ont été implantées en 2021 dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages, véritable fléau qui impactait le territoire communal.

Forte de cette expérience positive, la municipalité poursuit son engagement. Elle a dû faire face à des enjeux techniques et financiers importants qui ont retardé le planning initialement



prévu pour ce déploiement. La collaboration avec différents partenaires pour la gestion de ce dossier sensible et encadré va permettre l'implantation sur des points stratégiques courant 2025 de **8 nouvelles caméras**, sans compter 3 caméras installées à l'Hôtel de ville, le poste de Police Municipale et le CCAS pour la protection des agents.

Une deuxième phase d'implantation en 2026 augmentera le nombre total à **32 caméras** dont toutes les images pourront être visualisées dans un centre de visionnage installé dans les locaux de la police municipale.

Face aux enjeux de sécurité actuels, la municipalité est pleinement investie pour la sécurité des Morangissois afin de préserver le « bien vivre » dans notre ville.



**163** Visites opération tranquillité vacances

**1806** Verbalisations

**1935** Signalements administrés

**130** Fourrières

**113** Signalements animaux

**229** Signalements Imagina

**Claude  
DELOBEL**



Conseiller municipal  
Délégué tranquillité  
publique et sécurité

## PAROLE D'ÉLU

*Sous l'autorité du Maire, la Police municipale exerce de nombreuses missions définies par la loi : prévention, tranquillité publique, sécurité et salubrité. Pour lutter contre toutes les nuisances qui perturbent votre quotidien, nous avons associé les moyens humains, les moyens techniques et technologiques actuels. Nous sommes conscients que des incivilités persistent mais nous restons déterminés à les combattre. Nous poursuivons, et accentuerons si nécessaire, ces mesures afin de préserver la sûreté de tous. La sécurité repose sur un équilibre entre prévention et action. Vous pourrez consulter dans le dossier qui vous est présenté les divers moyens d'action mis en œuvre ainsi que quelques chiffres clés. Depuis le mois de mars, nous vous donnons rendez-vous chaque mois pour une rencontre avec la Police Municipale. Autour d'un café, dans les locaux du 16, avenue Descartes, vous pourrez échanger directement avec les agents. Une démarche que nous pensons importante afin que vous connaissiez mieux celles et ceux qui assurent votre sécurité et les actions conduites*



## LA POLICE MUNICIPALE RENFORCE SON ÉQUIPEMENT

Afin d'accomplir en toute sécurité les différentes missions qui leur sont dévolues, les agents de Police Municipale seront prochainement dotés de caméras piétons. Conformément au Code de la Sécurité Intérieure et plus particulièrement ses articles L.241-2 et R.241-8 à R.241-15 et sur autorisation préfectorale, ce dispositif de caméras piétons joue un rôle important pour apaiser les relations lors des interventions. Leur emploi est encadré par le décret n°2019-140 du 27 février 2019.

### La finalité des caméras est

- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de Police Municipale,
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves,
- La formation et la pédagogie des agents de Police Municipale.

L'enregistrement non permanent est déclenché « à l'appréciation de l'utilisateur » et fait « l'objet d'une information des personnes filmées », sauf si les circonstances l'interdisent.

Les données sont conservées un mois maximum à compter du jour de l'enregistrement. Lorsque les données ont été extraites ou transmises pour les besoins d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, dans le délai d'un mois, elles sont conservées selon les règles propres à chacune de ces procédures par l'autorité qui en a la charge.

Il est à noter que l'utilisation prochaine de caméras piétons va être associée au port du pistolet à impulsion électrique (PIE) conformément à l'article R 511-12 du code de la sécurité intérieure pour les seuls agents de police municipale dûment habilités.

*(Loi n° 2018-697 du 3-8-2018 relative à l'harmonisation de l'utilisation des caméras mobiles par les autorités de sécurité publique).*



NOUVEAUTÉ

### RENCONTREZ LA POLICE MUNICIPALE

Venez échanger une fois par mois avec les agents de la Police Municipale dans leurs locaux au 16 avenue Descartes. Ces rencontres auront lieu :

- Samedi 22 mars : de 9h à 11h
- Samedi 24 mai : 10h à 12h
- Samedi 21 juin : 10h à 12h
- Samedi 13 septembre : 10h à 12h
- Samedi 11 octobre : 10h à 12h
- Samedi 8 novembre : 10h à 12h
- Samedi 13 décembre : 10h à 12h



## LES RÈGLES DE STATIONNEMENT À MORANGIS

### Stationnement unilatéral alterné semi-mensuel

La Ville de Morangis a fait le choix depuis de nombreuses années de la règle du stationnement unilatéral alterné semi-mensuel. Il s'agit d'une pratique consacrée par l'art. R.417-2 du Code de la Route. Sur un plan pratique, le stationnement alterné s'effectue de la façon suivante :

- Du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue ;
- À l'inverse, du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.
- Sauf dispositions contraires arrêtées par les autorités municipales et dûment signalées, le changement de côté doit s'opérer le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21h. En cas de non-respect, vous vous exposez, en laissant votre véhicule garé du mauvais côté à la mauvaise période, à une contravention de 2<sup>e</sup> classe.

### Stationnement gratuit en Zone bleue

Le stationnement gratuit à durée limitée permet une rotation des véhicules dans des zones définies, généralement commerçantes. Un disque bleu indiquant l'heure d'arrivée permet aux agents de la Police municipale d'apprécier la durée de stationnement et de verbaliser en cas de dépassement de la période autorisée ou en cas de non apposition du disque. Vous pouvez retirer votre disque bleu au Guichet Unique ou au poste de la Police municipale.

### Stationnement avec marquage au sol

Dans un certain nombre de rues de la ville, en dérogation au principe du stationnement unilatéral alterné semi-mensuel, il a été opté pour du stationnement marqué au sol soit en quinconce soit à cheval sur le trottoir. Dans tous les cas, il convient de respecter impérativement les emplacements réservés aux véhicules et de ne pas se garer en dehors au risque de gêner la circulation voire d'entraver la progression des véhicules de secours ou de service.

👉 **Pour rappel, aucune voiture ne doit empêcher la circulation des piétons sur le trottoir. Il n'est pas tolérable que les personnes à mobilité réduite, poussettes, écoliers soient obligés de se mettre en danger en faisant un détour sur la chaussée. Au-delà du simple respect du Code de la Route, il s'agit d'une règle de civisme et de respect.**



# TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES LE SAC ORANGE ARRIVE !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi AGECE (*Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire*) impose à tous les professionnels de trier leurs déchets alimentaires. Les collectivités locales ont désormais l'obligation de fournir des solutions de tri pour ces déchets aux particuliers. Dans notre ville, le tri et la collecte dans les restaurants scolaires sont déjà en place depuis la rentrée 2023.

## Le sac orange : une solution pratique et efficace

Afin de proposer une solution simple et accessible aux habitants, le Grand-Orly Seine Bièvre - GOSB, en concertation avec les maires des villes essonniennes, a opté pour la mise en place d'un système de collecte des déchets alimentaires via des sacs orange. Ces sacs seront à déposer directement dans la poubelle des ordures ménagères dès leur réception. Ce dispositif présente plusieurs avantages :

- **Facilité d'utilisation** : pas besoin de multiplier les bacs de tri, le sac orange s'intègre à la collecte existante.
- **Moins de nuisances** : un seul passage du camion de collecte permet de réduire la circulation et les émissions polluantes.
- **Valorisation des déchets** : les déchets alimentaires seront transformés en biogaz ou en digestat utilisé comme fertilisant agricole.

## Que mettre dans le sac orange ?

Pour garantir une bonne valorisation des déchets alimentaires, voici la liste des déchets acceptés :

- Restes de repas,
- Épluchures de fruits et légumes,
- Fruits et légumes abîmés,
- Coquilles d'œufs,
- Os et arêtes ...

Avant de fermer votre sac, pensez à bien vider l'air pour éviter les risques d'éclatement et faciliter le tri.

## Démarrage à Morangis : distribution des kits et sensibilisation

Le lancement de ce dispositif à Morangis s'accompagnera d'une distribution de kits comprenant un bio-seau et un lot de sacs orange pour un an (2 sacs/sem.). Pour informer et accompagner les habitants, des éco-animateurs missionnée par le GOSB effectueront une campagne de sensibilisation en **porte-à-porte du 2 avril au 15 juillet 2025**. Lors de leur passage, ils expliqueront le fonctionnement du tri, répondront à vos questions et vous remettront votre kit. Pour assurer que chaque foyer puisse recevoir son kit, 3 passages seront prévus. En cas d'absence, une permanence sera organisée pour permettre la remise des kits aux absents.

Votre implication dans ce projet est essentielle pour réussir la transition vers une gestion plus responsable de nos déchets. Ensemble, adoptons les bons gestes pour un avenir plus durable !

👉 Infos : 01 78 18 22 24



DÉC  
DAN  
OBL

. RESTE  
. ÉPLUC  
. FRUIT  
. COQU  
. OS ET



Les déchets se  
en biogaz ou d





# Déposez ici vos ordures ménagères et déchets alimentaires

- ✓ RÉDUIRE
- ✓ COLLECTER
- ✓ VALORISER

## DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LE SAC ORANGE SÉLECTIF

RESTES DE REPAS (PÂTES, RIZ...)  
ORIGANES  
FRUITS ET LÉGUMES ABIMÉS  
COQUILLES D'ŒUFS  
OS À MÂCHER



seront valorisés  
en compostage



## LES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LE SAC CLASSIQUE



VAISSELLE  
JETABLE



VAISSELLE  
CASSÉE



OBJETS EN PLASTIQUE  
JOUETS, CINTRES  
FOURNITURES...



SERVIETTES,  
MOUCHOIRS,  
COUCHES, MASQUES...

Les déchets  
seront incinérés

Grand  
Orlyseine  
bièvre

Agir pour et avec vous



## PARC OUVERT AUX CHIENS :

### 1<sup>ERS</sup> RETOURS POSITIFS *Morangis*

Le 26 janvier a marqué le lancement du test d'accès du parc municipal aux chiens tenus en laisse, permettant ainsi aux habitants de partager cet espace vert avec leurs compagnons. La météo pluvieuse ce jour-là a limité la fréquentation du parc rendant le test peu concluant.

Le 26 février, le soleil était au rendez-vous pour le 2<sup>e</sup> test, qui s'est avéré positif. De nombreux maîtres accompagnés de leurs chiens ont profité du Parc Saint-Michel en solo ou en famille. À l'issue de la journée, aucune incivilité n'a été constatée : les chiens étaient tenus en laisse et les déjections ramassées.

Cette belle journée a quelque peu été assombrie par certains comportements : de nombreux déchets ont été retrouvés jonchant le sol, les platebandes ont été abîmées, les fleurs coupées... des faits que l'on ne peut pas attribuer à nos amis canins ! Le bien vivre ensemble s'applique à tous !



RENDEZ-VOUS

RETRouvONS-NOUS POUR L'ÉVÉNEMENT  
**GAIA - FÊTE DE LA NATURE**  
SAMEDI 7 JUIN - PARC SAINT-MICHEL

## RETOUR SUR LE CAFÉ RÉNOVER MALIN ET LA BALADE THERMIQUE

Le 1<sup>er</sup> février, Jeannette Brazda, adjointe à l'écologie urbaine a ouvert, en présence de Madame le Maire, la 3<sup>e</sup> édition du Café Rénover Malin à l'Espace Saint-Michel, une journée entièrement dédiée à la rénovation énergétique. De nombreux Morangissois ont répondu présents pour échanger avec une architecte-conseil du CAUE 94 et obtenir des conseils financiers et techniques pour leurs projets.

Des ateliers pratiques et participatifs ont permis d'apprendre à poser son premier panneau solaire, à adopter des éco-gestes ou encore à fabriquer une bouillotte maison. L'événement a rencontré un franc succès et nous remercions la mobilisation des partenaires, dont le GOSB, le CAUE 94, le Conseil départemental de l'Essonne. Des entreprises comme Velux France, Voltalis et GRDF étaient présentes pour proposer des solutions adaptées aux particuliers.

Le 3 février, les Morangissois ont poursuivi l'expérience sur le terrain en participant à une balade thermique à travers la ville. Organisée en partenariat avec le GOSB et animée par deux architectes-conseillères du CAUE 94, cette sortie a permis, aux côtés de Madame le Maire, d'identifier les déperditions thermiques des habitations et de comprendre l'importance d'une bonne isolation. Merci à tous pour votre participation.



# CHARTRE DE CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE ET D'AMÉNAGEMENT DURABLE

**Aujourd'hui, la société doit faire face à l'urbanisation croissante des espaces. Pour se conformer à la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (Loi SRU), les villes sont contraintes à construire de plus en plus de logements, sans disposer de moyens pour développer les équipements, les infrastructures, les transports en commun et parfois aux dépens des espaces naturels.**

**D**ès lors, il appartient aux communes de définir les règles de bonne conduite pour maîtriser les constructions et s'inscrire dans un développement responsable, raisonnable, écologique et durable.

La Ville de Morangis a fait le choix de renforcer le cadre partenarial avec les opérateurs de la construction à travers une Charte de construction immobilière et d'aménagement durables.

Cette charte a pour objectif d'accompagner les opérateurs immobiliers, les bailleurs sociaux et les aménageurs du territoire vers une production de projets cohérents et respectueux des équilibres de la ville.

L'un des enjeux majeurs est d'exiger aux promoteurs une véritable qualité de construction et une architecture qui donne du cachet et une identité à la ville, notre bien commun.

La qualité environnementale ainsi que le volet biodiversité font partie également des exigences que la ville met en avant afin de préserver le cadre de vie aux habitants, le tissu pavillonnaire, les espaces verts et boisés remarquables, la faune et la flore si caractéristiques à Morangis.

Au-delà des documents d'urbanisme réglementaires, la municipalité veut affirmer la nécessité de définir les règles telles que la préservation des

paysages, l'insertion du bâti dans son environnement, la typologie des logements, la fonctionnalité des habitats et leur qualité de confort et de santé.

L'écriture architecturale doit favoriser l'utilisation de matériaux innovants, les stratégies d'efficacité énergétique et l'intégration d'éléments naturels et durables.

Les opérateurs sont invités à respecter une démarche environnementale en proposant des bâtiments et des espaces extérieurs durables, à faible empreinte énergétique et écologique, tout en assurant des logements respectueux du confort et de la santé des habitants.

Enfin, les opérateurs devront s'engager à respecter le processus de gestion du projet et à s'inscrire dans une démarche vertueuse quant à l'organisation du chantier (*nuisances, propreté, sécurité, préservation de la biodiversité*).

Dans le cadre d'une démarche participative, les opérateurs sont invités à entretenir des communications auprès de la ville, des riverains et des habitants.

Cette charte sera présentée au Conseil Municipal du 7 avril 2025.



# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DEVIENT LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'équipe municipale a favorisé l'implication des citoyens dans la vie politique locale en mettant en place des dispositifs de Démocratie participative.

Ces initiatives permettent aux Morangissois de faire des propositions et de s'investir activement dans la réalisation de projets. Les 5 Comités de quartier, composés de référents tirés au sort et de participants, jouent un rôle clé en tant qu'intermédiaires entre les élus, les services de la ville et la population. Il est désormais évident que revitaliser la démocratie locale demande du temps et l'engagement de tous.

Pour insuffler une nouvelle dynamique à ce dispositif, la municipalité a fait appel à l'expertise de l'association d'intérêt général « Empreintes Citoyennes », spécialisée dans l'appui aux communes pour développer la « conscience du collectif et de l'intérêt général ». Une prochaine consultation sera organisée afin de recueillir la vision des Morangissois sur le rôle et l'engagement de chacun dans la vie de la cité. Rejoignez-nous aux réunions publiques de vos quartiers.

**MARDI 29 AVRIL**  
ESPACE SAINT-MICHEL

**19H30**

**JEUDI 5 JUIN**  
ESPACE PIERRE AMOYAL

**MERCREDI 2 AVRIL**  
ESPACE PIERRE AMOYAL

**JEUDI 22 MAI**  
ESPACE SAINT-MICHEL

**MARDI 25 MARS**  
ESPACE PIERRE AMOYAL

**ACTION!**

**REPRISE DES BALADES URBAINES**

Vous pourrez aussi aller à la rencontre de vos élus à l'occasion des Balades urbaines qui se tiendront dans chaque quartier dès 18h aux dates suivantes :

- Quartier Jaune : mer. 9 avril
- Quartier Orange: mer. 21 mai
- Quartier Violet : mar. 27 mai
- Quartier Rose : mer. 11 juin
- Quartier Bleu : mer. 25 juin

Vous serez informés des lieux exacts dans l'agenda des Rendez-vous du mois.

# 1,2,3 COUREZ !

La course à pied est une activité physique et sportive qui procure de nombreux bénéfices tant pour le corps que pour l'esprit.

La pratique de la course à pied, dans un club ou une association, amplifie les effets positifs de ce sport individuel. Sur le plan physique, elle permet de maintenir une motivation constante et d'améliorer ses performances grâce à l'émulation collective. Cela incite aussi à repousser ses limites et à maintenir un rythme régulier, réduisant les blessures, en améliorant la condition physique générale. Sur le plan psychologique, la course en groupe procure un sentiment d'appartenance et de soutien.

À Morangis, le Run'In Morangis (RIM), club de running santé et loisirs, vous propose de partager ces bienfaits. Créée en 2022, cette association compte 43 membres. Elle se réunit de septembre à juin, le mardi et jeudi (19h-20h30) et le dimanche matin (9h30-11h30 avec sorties délocalisées). Les entraînements sont adaptés aux niveaux et aux objectifs de chaque adhérent.

En 2024, les membres du club ont repoussé leurs limites et les frontières de Morangis en participant à 47 courses pour 145 dossards (en moyenne 3 courses par adhérent) du 5 km aux 24h, en passant par des trails, des marathons et des courses solidaires. Ils ont ainsi participé, entre autres, à Run for TEM (Fondation du souffle, Sceaux), La Boucle Rose (Morangis), Le Grand défi solidaire (Fondation Sclérose en Plaques, Sceaux), ainsi qu'au marathon de Rhodes et au Relais ekiden du Stade



Français. En 2025, le club fera notamment escale à Royan et participera à Tout Court à Morangis le 5 avril 2025.

3 membres du club se sont distingués lors des JO 2024 : la Capitaine Sélina Lanfumey, cheffe du centre de secours de Morangis-Savigny, a eu l'honneur d'être gardienne de la flamme, Stéphane Thomas, président et coach du RIM, a été choisi pour être bénévole sur le Marathon Pour Tous et sur les Jeux Paralympiques (parcours vélo) et Corinne Sabatier, secrétaire du RIM, a participé au Marathon Pour Tous.

Le RIM vous donne rendez-vous pour partager de beaux moments de convivialité pendant et en dehors des courses. Alors tous à vos baskets !

➡ Pour plus d'informations ou rejoindre l'équipe : 06 46 33 28 15 ou par mail [run.in.morangis@gmail.com](mailto:run.in.morangis@gmail.com)



# 40 ANS SANS FAUSSES NOTES

L'École de Musique de Morangis vous propose une programmation spéciale pour célébrer son anniversaire. L'occasion de revenir sur l'histoire de cet établissement.

L'École de Musique de Morangis (EDMM) est née d'un souhait de parents morangisais d'avoir une structure pour l'enseignement de la musique au sein de la ville. En 1985, Claude Bigot, alors maire de la ville, a créé cette école avec la volonté qu'elle soit associative.

Après avoir été installée dans les locaux de l'école Herriot, puis à l'Espace Saint-Michel, l'école occupe depuis septembre 2018 l'Espace Pierre Loti, qu'elle partage avec les Écoles Municipales de Danse et de Théâtre.

13 professeurs y enseignent le piano, la guitare, le violon, la harpe, la batterie, la clarinette, la flûte traversière, le chant lyrique et l'éveil musical à 130 élèves. Depuis peu, comédie musicale et musique assistée par ordinateur (MAO) sont venues compléter ce large panel d'activités.

L'école est affiliée à L'Union des Établissements d'Enseignements Artistique de l'Essonne (UDEA91) et à la Fédération Française des Établissements d'Enseignements Artistiques (FFEA).

Les élèves peuvent ainsi passer des diplômes départementaux, qui valorisent leur parcours et leur talent d'instrumentiste sur des scènes réputées telles que celle du salon Musicora (de 2019, à 2021), de TF1 lors de l'émission télévisée « La Chanson secrète » ou lors des Concerts des Lauréats.

Le 1<sup>er</sup> président de l'EDMM fut Jean-Pierre Caire, lui succéda René Adam (2009), Lucien Perdereau (2010), puis Marie-Rose Tavernier (2022). Depuis 2010, Marjorie Cassini nommée directrice, a contribué au développement de l'école en enrichissant le parc instrumental mis à disposition des élèves et en diversifiant les pratiques musicales. Elle s'engage également dans l'enseignement artistique des enfants en situation de handicap, en difficulté d'apprentissage et/ou présentant des troubles DYS.

Inscrite dans une démarche de diffusion de la musique et de la culture, elle organise pour la ville les Brunchs Musique depuis 2012, faisant intervenir des artistes de renom aussi bien dans le domaine de la musique classique que du jazz.



## ANNIVERSAIRE AU DIAPSON

Pour son 40<sup>e</sup> anniversaire, l'EDMM invite les Morangisais à découvrir instruments et talents à travers plusieurs événements.

**Lundi 31 mars** : Présentation d'instruments (flûte traversière, violon, guitare, etc.) de 17h à 18h30 à l'Espace Pierre Loti suivie des concerts de 18h30 à 20h30. Inscription : [edmm.secretariat@gmail.com](mailto:edmm.secretariat@gmail.com)

**Mardi 1<sup>er</sup> avril** : Concerts de 18h30 à 20h30 à l'Espace Pierre Loti

D'autres événements à venir dans le RDV du mois ou sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)



# LMP : VOTRE MUTUELLE COMMUNALE



La Ville possède un partenariat avec la mutuelle « Les Ménages Prévoyants » (LMP) qui propose des tarifs négociés pour les Morangisais.

## Pourquoi une mutuelle communale ?

Une mutuelle communale est une complémentaire santé mise en place par une commune, au profit de ses habitants. En adhérant à celle-ci, ces derniers bénéficient d'une cotisation fixe sans condition d'âge.

Morangis est liée avec « Les Ménages Prévoyants » (LMP). Elle propose des services associés tels que la télémédecine accessible 24h/24h 7j/7j entièrement gratuite, une application mobile et un espace adhérent en ligne.

Les Morangisais peuvent également se parrainer afin de profiter d'avantages.

## Spécificités LMP

Les adhérents LMP disposent des services suivants :

- **2<sup>e</sup> avis médical** : obtenez en ligne un 2<sup>e</sup> avis médical auprès d'un médecin expert ;
- **Assistance santé et vie quotidienne** : prestation d'assistance 24h/24h 7j/7j, via le partenaire Fil Assistance (*aide)ménagère, garde d'enfants, acheminement de médicaments, aide juridique, ...*) ;
- **Commission de fonds de secours** : participation financière exceptionnelle pour une prise en charge de certains actes ou d'appareils, d'aménagements à domicile à la suite d'une perte d'autonomie ou d'handicap ;

- **Réseau de soins Carte Blanche** : des équipements dentaires, optiques et auditifs via le réseau de soins Carte Blanche ;
- **Une permanence sur RDV** tous les premiers vendredis de chaque mois vous attend au CCAS, 10 av. du Général Warabiot.

👉 **Envie de rejoindre la mutuelle communale ?**  
**Info sur [Mutuellelmp.fr](http://Mutuellelmp.fr) ou [morangis91.com](http://morangis91.com)**

## LES TARIFS

Les cotisations mensuelles vont de 90,80€ à 129€ pour une personne seule et de 172,50€ à 244,80€ selon la catégorie choisie. La mutuelle se doit de garder l'équilibre entre les cotisations encaissées et les prestations versées afin de pouvoir continuer d'accompagner chacun de ses adhérents dans ses soins et sa santé au quotidien. Le conseil d'administration a donc décidé d'appliquer une revalorisation des cotisations 2025 en ligne avec les prévisions des experts en santé et prévoyance.

La LMP, à l'instar d'autres complémentaires santé, a en effet dû faire face à une hausse des dépenses de santé et au désengagement de la Sécurité Sociale, dont les remboursements sont désormais à hauteur de 60% au lieu de 70%.



## SÉNIORS : LE BEL ÂGE !

Le service Séniors est un acteur incontournable pour les plus de 65 ans. Il favorise la socialisation, le bien-être et l'autonomie grâce à un large éventail de services, d'activités, d'animations et de sorties culturelles.

### Le service Séniors, un pilier essentiel pour nos aînés

Sensible au soutien de nos aînés, la ville les accompagne quotidiennement, en facilitant leurs déplacements avec le transport gratuit du MorangiBus et en proposant un service de portage de repas adaptés pour prévenir la dénutrition et maintenir l'autonomie. Elle aide également les séniors dans leurs démarches administratives et les informe sur leurs droits.

### Lutter contre l'isolement et maintenir une vie active

Conscient des défis liés au vieillissement, le service Séniors joue un rôle clé dans la prévention de l'isolement. Pour stimuler l'esprit et le corps, il propose de nombreux ateliers et activités en partenariat avec Néosilver, Prévention Retraite Île-de-France (PRIF), le CLIC et le Département. Chaque année, un séjour est également organisé en collaboration avec le programme « Séniors en vacances » de l'ANCV, offrant ainsi une occasion précieuse d'évasion et de convivialité.

### L'intergénérationnel au cœur des actions municipales

La Municipalité souhaite mettre l'accent sur la transmission et l'intergénérationnel. Séjour à Verdun en 2024 et à Caen en 2025, lotos, barbecues, sorties rythment l'année. Ces moments d'échanges rencontrent un grand succès auprès des participants. Ils valorisent nos aînés, promeuvent une image positive du grand âge et encouragent la solidarité et le respect mutuel.

### Un engagement citoyen avec le programme « Solidarité Séniors »

Dans le cadre d'un partenariat avec UnisCité 91, des jeunes volontaires du Service Civique s'engagent auprès des séniors isolés. Ils participent aux événements municipaux comme le Banquet, le 20 janvier, où les invités ont été accueillis par Tom et Léo, en charge du vestiaire. Merci à eux !



### QUELQUES CHIFFRES

4 agents : Maéna, responsable du service, Monique, Sylvie et Céline

1907\* Trajets réalisés en MorangiBus

16 046\* Repas distribués

879\* Coffrets de Noël distribués

350 Participants au Banquet 2025

20\* Sorties diverses organisées

80\* Visites à domicile chez les séniors en situation d'isolement

56\* Inscrits au Club Séniors et à l'Annexe

\*en 2024

👉 Service Séniors : 01 64 54 28 20



## Commerces /artisanat

### OUVERTURES

#### SUPERMARCHÉ

##### Mondial Primeurs

Fruits, légumes, boucherie, fromages et produits laitiers  
33 av. Ferdinand de Lesseps  
01 60 11 15 87 / Ouvert du lundi au dimanche de 8h30 à 20h.

#### ÉPICERIE SILESIA

##### Vente de produits polonais

67 avenue Gabriel Péri  
09 54 30 74 74

#### NATUROPATHE / BIEN-ÊTRE

##### Sophie Varsori 06 13 40 25 61

41 avenue des Champs  
sophievarsori@gmail.com

#### S-TEAM-FIT

##### Neil Mouelhi 06 48 75 47 53

Renforcement musculaire et perte de poids par électrostimulation  
3 avenue de la Paix

### FOOD TRUCKS

#### • Rôtisserie portugaise

##### Vila Nova / 06 64 90 52 14

Tous les dimanches de 11h à 14h place Lucien Boilleau

#### • Pizzeria La Famiglia

##### Changement de propriétaire

Dino : 06 59 59 21 53

Tous les vendredis Parking Pierre Amoyal de 18h30 à 21h

#### • Food truck O'Litchi

##### Cuisine antillaise

Quitte le parking P. Amoyal et s'installe Place Lucien Boilleau tous les mercredis de 17h à 21h

• La rôtisserie de Wissous arrête son activité sur la commune à partir d'avril

Le maire ne dispose d'aucun pouvoir lui permettant de s'opposer à l'implantation d'un commerce sauf si celui-ci porte atteinte à l'ordre public ou à la bonne gestion du domaine public.



## SONDAGE MARCHÉ

En janvier 2024, nous avons lancé pour le marché, un sondage dans le magazine municipal n°280. Nous vous présentons les résultats de ce sondage pour lequel 189 Morangissois ont répondu.

### Questions :

#### Savez-vous qu'un marché se tient à Morangis ?

- Y êtes-vous déjà allé : 157
- Avez-vous fait des achats : 124

#### Êtes-vous au courant des événements spéciaux organisés ?

#### Qu'est-ce qui vous attire sur le marché ?

- La proximité de votre lieu d'habitation : 126
- L'ambiance conviviale : 37
- Les prix : 15
- La variété des commerces : 37

#### Quels types de produits préférez-vous sur ce marché ?

- Fruits et légumes : 153
- Fromages, poissons : 114
- Plats cuisinés : 91
- Boulangerie : 50
- Pâtisserie : 37
- Produits artisanaux (bijoux, savons) : 42

#### Êtes-vous satisfait de l'emplacement du marché : 146

#### Êtes-vous satisfait du jour et des horaires : 86

#### Êtes-vous satisfait des commerces présents : 75

#### Dans l'ensemble recommanderiez-vous le marché de Morangis à votre entourage : 76

#### Pensez-vous que la création de ce marché a été une bonne initiative : 156

L'inauguration très réussie du marché avec un nombre important de personnes présentes laissait augurer une fréquentation suivie. Le marché a dû être suspendu en raison du manque de commerçants réguliers, ce qui a entraîné une baisse de la fréquentation des clients et une perte de chiffre d'affaires pour les commerçants fidèles, qui ont progressivement abandonné le marché jusqu'à ne plus y venir.

**La difficulté pour les marchés de plein vent est de trouver des commerçants qui doivent monter et démonter leurs propres stands contrairement à un marché couvert où l'équipement est installé de façon permanente.**



## AMMAREAL LIBRAIRIE SOLIDAIRE

Installée à Morangis depuis 2022, cette librairie d'occasion en ligne, sociale et solidaire revend, donne ou recycle des ouvrages, CDs et DVDs récupérés auprès des bibliothèques, des associations et des particuliers. Elle soutient, grâce à ses ventes, des associations luttant contre l'illettrisme et favorisant l'accès à la culture.

Fondée en 2013 par Renan Ayrault, lauréat de Réseau Entreprendre Essonne, Ammareal reçoit 350 000 livres, CDs et DVDs par mois pour leur donner une seconde vie. Ces articles sont destinés à la vente pour un tiers d'entre eux et pour le reste en don à des écoles et des associations ou au recyclage en partenariat avec l'entreprise morangissoise Centre Parisien du Recyclage (CPR). « Nous envoyons gratuitement, cartons et palettes à nos partenaires pour qu'ils puissent y déposer des livres et nous nous occupons du transport pour les acheminer dans nos locaux de la zone d'activité de Morangis. » précise le co-PDG. La société leur reverse 10% du prix de vente de chaque article vendu et 5% à des associations de lutte contre l'illettrisme et d'accès à la culture. A ce titre Ammareal est Entreprise à Mission et Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS).

Les articles sont triés, étiquetés et mis en vente sur le site [www.ammareal.fr](http://www.ammareal.fr) et sur les places de marché Internet comme Amazon, Rakuten, eBay ou LeBoncoin. Outre les médiathèques, comme celle de Morangis, Ammareal propose aussi de reprendre les livres des particuliers grâce à son application disponible sur le Play Store et l'App Store.

 **Ammareal**  
4 avenue Arago / 01 69 39 49 56  
[renan.ayrault@ammareal.fr](mailto:renan.ayrault@ammareal.fr)  
[www.ammareal.fr](http://www.ammareal.fr)

Vous êtes auto-entrepreneur, artisan ? Contactez  
**Josiane Gonzalez**, conseillère municipale déléguée Vie  
économique, commerce et artisanat  
06 23 50 54 78 - [j.gonzalez@morangis91.com](mailto:j.gonzalez@morangis91.com)  
Formulaire en ligne sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)



Au fil de l'info



Conformément à la loi Climat et Résilience de 2019, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les véhicules Crit'Air 3, 4 et 5 sont limités dans la Zone à Faible Émissions (ZFE). Celle-ci regroupe 77 communes de la Métropole du Grand Paris (A86 exclue). Les voitures, véhicules utilitaires et 2 roues sont concernés par ces restrictions du lundi au vendredi de 8h à 20h (hors jours fériés) et les poids lourds 7j/7 de 8h à 20h. Pour circuler sur ces horaires, ils doivent obligatoirement avoir apposé la vignette Crit'Air 1 ou 2 sur le pare-brise. Afin d'accompagner les usagers dans ces nouvelles modalités de circulation, aucune sanction ne sera délivrée avant 2026. La mise en place de la ZFE est progressive avec une période pédagogique d'un an.

👉 **Infos sur les aides et les dérogations sur : [www.metropolegrandparis.fr/zfe](http://www.metropolegrandparis.fr/zfe)**



## MÉDIATHÈQUE : NOUVEAUX HORAIRES

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, la Médiathèque a adapté ses horaires d'ouverture :

- Période scolaire :  
Mardi : 14h-18h  
Mercredi : 10h-13h / 14h-19h  
Vendredi : 14h-18h  
Samedi : 10h-13h / 14h-18h
- Petites vacances scolaires :  
Mardi : 10h-13h / 14h-18h  
Mercredi : 10h-13h / 14h-19h  
Vendredi : 14h-18h  
Samedi : 10h-13h / 14h-18h

👉 **Retrouvez toute l'actualité de votre médiathèque : [www.mediathequesludotheques.grandorlyseinebievre.fr](http://www.mediathequesludotheques.grandorlyseinebievre.fr)**



## DÉCHÈTERIE DE MORANGIS

Située voie du Cheminet, la déchèterie de Morangis traite et revalorise les déchets non ramassés lors des autres collectes : électroménager, déchets volumineux, gravats, déchets végétaux, meubles, ...L'accès à la déchèterie est soumis à une inscription préalable en ligne : [www.siredom.com/portail-decheteries/](http://www.siredom.com/portail-decheteries/). Les particuliers peuvent s'y rendre gratuitement dans la limite de 40 passages/an et de 5m<sup>3</sup> de déchets par visite.

👉 **Retrouvez les informations et les horaires sur le site de la ville [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)**



Le Rapport d'Orientation Budgétaire a été débattu lors du Conseil municipal du 10 février. Bien que certains le jugent imprécis, il définit, comme son nom l'indique, les grandes orientations du prochain budget avant son vote. Malgré les nombreux défis, nous restons ambitieux pour continuer à améliorer le quotidien des Morangis-sois. Notamment grâce à des équipements publics adaptés. Par la poursuite des travaux de réhabilitation de l'avenue Charles de Gaulle, lancés en 2024, indispensable pour faire face à l'évolution démographique de la ville mais aussi à la vétusté des canalisations, âgées de près de 100 ans. Seront lancées les études de la future salle multi-activités, qui sera située Place de l'Europe, ainsi que celles pour la réhabilitation de l'École Moreau pour pallier la forte augmentation des effectifs scolaires. L'Espace P. Amoyal sera également rénové pour offrir un espace scénique et des loges d'artistes d'ici octobre prochain. Mais aussi pour la sécurité des habitants. Alors qu'en 2020 la ville partait de zéro, 8 caméras de vidéoprotection supplémentaires, en complément des 7 caméras installées au début de ce mandat, et un centre de visionnage vont être installés courant 2025. À terme, notre ville sera maillée par 32 caméras de vidéoprotection. La Police municipale sera renforcée par le recrutement d'un 4<sup>e</sup> policier municipal, en plus des 6 postes d'ASVP existants, qui seront équipés d'armes non-léthales, telles que le pistolet à impulsion électrique, et de caméras piétons. Bien que la sécurité soit une compétence de l'État, nous sommes très attachés à ce qu'elle soit assurée à Morangis. 2025 verra encore se concrétiser de nombreux engagements au service de Morangis et des Morangissois.

● **Élus de la liste : 06 30 11 03 43**  
« **Passion Morangis, Agir vraiment** », [www.passion-morangis.com](http://www.passion-morangis.com) ●

Le budget est un acte essentiel dans la vie communale. Il traduit en termes financiers les choix politiques des élus, et joue un rôle important pour les habitants. A la veille des prochaines municipales, nous apprécions dans ce Rapport d'Orientations Budgétaires, vos angles d'attaques pour 2026. Nous ne connaissons toujours pas, le montant des bases fiscales de notre commune, il paraît donc difficile d'appréhender un budget chiffré sans avoir les clés de répartition. La recherche de subventions est utile, car elles diminuent les coûts, mais certains de ces investissements sont-ils vraiment indispensables ? Il est vrai que la vente de l'espace Charcot, permettra en partie la construction d'un nouveau bâtiment sportif et collectif. La rénovation de Saint Michel était nécessaire mais les réaménagements du parking qui présente déjà des anomalies et celui du parc étaient-ils essentiels pour la population morangissoise. Les multiples agressions verbales envers les agents municipaux en contact avec le public doivent être une priorité, car il en va de la responsabilité de l'employeur, mais seule, la vidéo surveillance ne serait être la solution. Nous sommes conscients qu'établir un budget municipal en pleine crise d'austérité, tant sur les collectivités locales que sur les particuliers, s'apparente à un défi. Cependant il ne peut pas être basé uniquement sur l'augmentation de la fiscalité et sur les hausses des tarifs municipaux. D'autres choix sont possibles ! Une réelle politique sociale sans exclusif, voilà ce que nous défendons. Même si l'association MPT a été dissoute, nous élus d'opposition, continuerons à défendre ces valeurs.

● **Élus de la liste : « Morangis Pour Tous - MPT, une attention pour chacun » Annette Virly-Richard, Martial Gauthier, Jacqueline Benjaddi, Anthony Bunelle, Gilles Prenelle** ●

Bientôt cinq ans depuis notre arrivée au Conseil Municipal, et ces dernières années ont été marquées par un contexte global mondial qui reste compliqué. Les changements de ministres en France et les remous politiques ont pesé sur l'économie. Et Morangis au milieu de tout cela ? Nous restons préoccupés par la crise et l'inflation, les hausses de prix des produits du quotidien, se nourrir va bientôt devenir un luxe. Beaucoup d'incertitudes sur l'avenir et la stabilité du gouvernement actuel persistent. Les collectivités se retrouvent avec des dépenses qui augmentent fortement, des taxes et efforts financiers supplémentaires demandés par l'Etat sur les budgets déjà fragiles des petites villes et paradoxalement, des projets d'aménagement dont les dossiers de subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir auprès du Département et la Région. L'année 2025 s'annonce encore plus complexe pour l'équilibre des finances. On note l'arrivée de nouveaux commerçants au sein de notre ville, ce qui va un peu redonner de la vie ainsi que la poursuite des réunions des comités de quartier. Notre ville reste agréable, et nous rencontrons de nombreux morangissois lors des événements et réunions dont la préoccupation majeure reste la circulation, le stationnement ainsi que les incivilités (déjections canines, dépôts sauvages, désaccord de voisinage). L'année 2026 sera le moment de procéder aux nouvelles élections municipales. Les premiers candidats ne vont pas tarder à se faire connaître. Il sera intéressant de suivre les projets d'investissement et d'aménagement urbains qui seront validés durant 2025 car ces constructions, comme un nouveau gymnase, seront réalisées après les élections municipales de mars 2026.

● **Élus de la liste : 06 03 85 80 01**  
« **Une nouvelle énergie pour Morangis** », **Carole Personnier, Xavier Dugoin** ●



# PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## CONSEIL MUNICIPAL

### • DU 9 DÉCEMBRE

Lors de cette séance, le Conseil municipal a adopté à la majorité (*Pour : 27, Contre : 5*), une décision modificative sur l'exercice 2024 du Budget principal de la commune, pour un montant de 177 200€ en section de fonctionnement et de 273 261,08€ en section d'investissement.

La revalorisation des frais de fonctionnement des écoles a été approuvée à l'unanimité, les tarifs s'élevant désormais à 750 € pour un enfant d'école élémentaire et à 944 € pour un enfant d'école maternelle.

La Convention de participation communale à l'école Saint-Joseph a été réévaluée. Les tarifs ont ainsi été augmentés à l'unanimité des votants (*Pour : 27, Abstention : 5*) pour une durée de 3 ans à compter de l'année 2024/2025. Ils sont de 750€ par élève élémentaire et de 944€ par élève maternel.

À l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé :

- L'ouverture de crédits d'investissement par anticipation au vote du budget primitif 2025,
- La garantie d'emprunt à la société Seqens pour le

programme de 40 logements libres situés au 85 avenue de l'Armée Leclerc. La garantie est établie à hauteur de 100 % pour un montant de 7 039 874€.

- La convention de partenariat entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la commune relative au soutien financier volontaire apporté par la commune sur la période 2025-2029,

- Le versement d'une avance de subvention pour le CCAS pour un montant total de 90 000 € au titre de l'exercice 2025,

- L'attribution d'une avance de subvention aux associations, pour un montant total de 146 140 €, représentant 40 % du montant de la subvention de fonctionnement attribuée en 2024,

- La modification des tarifs du portage de repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

- Convention de concession à long terme de places de stationnement, situées 39 avenue Marcel Telotte, avec la SCI SAMID FAMILY,

- La dénomination « Voie Pascal Noury » pour la voie et « Square Pascal Noury » pour le futur square public du programme ADIM-Vinci,

- L'adhésion au CEREMA (*Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement*). Jeannette Brazda a été désignée pour représenter la ville au titre de cette adhésion.

PROCHAIN  
CONSEILS MUNICIPAUX  
7 AVRIL, 19 MAI ET 23 JUIN  
19H30

L'ensemble des procès-verbaux  
des conseils municipaux sont  
consultables sur :

 [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com) 



## PERMANENCES

● **BRIGITTE VERMILLET,  
MADAME LE MAIRE,**

Reçoit sur rendez-vous  
au 01 64 54 28 71  
madamelemaire@  
morangis91.com

**VICE-PRÉSIDENTE DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
EN CHARGE DU PATRIMOINE  
DÉPARTEMENTAL**

Reçoit sur rendez-vous  
bvermillet@cd-essonne.fr

● **MAISON DE L'ESSONNE**  
01 60 91 91 91

● **PROTECTION  
MATERNELLE ET INFANTILE**

Les centres les plus  
proches sont:

- Chilly-Mazarin  
01 60 92 10 00
- Savigny-sur-Orge  
01 69 12 35 14
- 6 bis rue de Morsang

● **SECOURS CATHOLIQUE**  
06 99 10 35 58

● **SECOURS POPULAIRE  
FRANÇAIS**  
06 81 51 06 41

● **LA CHAMBRE DES  
NOTAIRES DE L'ESSONNE**  
Consultations gratuites  
à Evry - 01 60 78 01 27

## HÔTEL DE VILLE

● **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi, mardi et  
vendredi : 8h30/12h  
et 13h30/17h30

Mercredi et samedi :  
8h30/12h

Jeudi : 8h30/12h  
13h30/18h30

● **CABINET DU MAIRE**  
01 64 54 28 71

● **CCAS**

01 64 54 28 30

● **SERVICE SÉNIORS**

01 64 54 28 20

● **POLICE MUNICIPALE**

01 64 54 28 01

● **DIRECTION GÉNÉRALE**

01 64 54 28 07

● **COMMUNICATION**

01 64 54 28 57

● **ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE**

01 64 54 28 02/03

● **SERVICE RÉGIE**

01 64 54 28 60

Lun., mar., jeu. et ven.  
8h30/12h et  
13h30/17h15,  
Mer. 8h30/11h45

● **SERVICE URBANISME**

01 64 54 28 70

Fermé au public  
le mardi après-midi

● **FINANCES**

01 64 54 28 06

● **ÉLECTIONS**

01 64 54 28 23

● **SCOLAIRE - ÉDUCATION**

01 64 54 28 65

● **PÉRI ET EXTRASCOLAIRE**

01 64 54 28 66

● **JEUNESSE/CITOYENNETÉ**

01 64 54 28 50

● **PETITE ENFANCE**

01 64 54 28 45

● **RESSOURCES HUMAINES**

01 64 54 28 12

● **SERVICES TECHNIQUES**

01 64 54 52 40

● **SPORTS**

01 64 54 52 19

● **CULTUREL**

01 64 54 28 56

● **ANIMATION LOCALE  
ET VIE ASSOCIATIVE**

01 64 54 28 53

12 avenue de la République BP 98 91420 Morangis Cedex  
Tél. 01 64 54 28 28 / mairie@morangis91.com  
www.morangis91.com



- **IDRISS KATAR**  
4 décembre 2024
- **NOA DUROYAUME**  
6 décembre 2024
- **JANNA ZEROUAL**  
9 décembre 2024
- **EBUBEKIR KOCA**  
11 décembre 2024
- **DANIA ALI**  
13 décembre 2024
- **SOLEIL NOUËL BERNARD**  
21 décembre 2024
- **WATINE HADI**  
23 décembre 2024
- **CLERVIE BAILLIF**  
24 décembre 2024
- **YANIS CHARRADA**  
29 décembre 2024
- **ASHRAF MOUSSA**  
1<sup>er</sup> janvier 2025
- **AYLANE CHAHED**  
4 janvier 2025

- **JED CHEBBI**  
7 janvier 2025
- **AMIRA MAMMAR**  
7 janvier 2025
- **ZAYD IBEN ZADDEM**  
21 janvier 2025
- **GALJANN  
MAYER-KUSTERER**  
22 janvier 2025
- **ADAM BENALI**  
24 janvier 2025
- **AURÉLIA PERRIN**  
25 janvier 2025
- **LAYA MEDJDOUB**  
6 février 2025
- **ELENA NEGARA**  
8 février 2025
- **LILYAH GAOIS**  
13 février 2025
- **LAROUSSE BETTAIEB**  
14 février 2025
- **TAYSSIR FARIK**  
18 février 2025
- **GRACE NSIMBA KWAVITA**  
21 février 2025
- **AMANY SIMAO NGUTU**  
22 février 2025



- **NOUR FARIK**  
24 février 2025
- **LEYAN GIGAN MOTA**  
25 février 2025
- **KARISHMA SOOCHETA  
ET THOMAS ROLLAND**  
14 décembre 2024
- **MILLY MOUTOU ET  
DONOVAN DIT JACQUES**  
28 décembre 2024
- **EMILIE VAN DEN WAUWER  
ET ALI JLASSI KHELIFI**  
11 janvier 2025
- **NARGES BAAROUN  
ET MOHAMED ABICHOU**  
15 février 2025



- **CHANTAL TOURNOUD  
NÉE DUMONT**  
25 novembre 2024
- **FRANCO SERAFINI**  
19 décembre 2024
- **PHILIPPE LOYER**  
20 décembre 2024
- **MARCEL GLOAGUEN**  
22 décembre 2024
- **PHILIPPE DE BERLINER**  
2 janvier 2025
- **NATHALIE RIOTTE  
NÉE LE BARS**  
7 janvier 2025
- **CLAIRE BARBIER  
NÉE GASSE**  
20 janvier 2025
- **JEAN DUPRÉ**  
15 janvier 2025
- **JACQUELINE HUBERT  
NÉE BONNET**  
1<sup>er</sup> février 2025



Les déclarations  
préalables sont  
consultables sur le  
site de la ville :  
[www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)  
rubrique : urbanisme

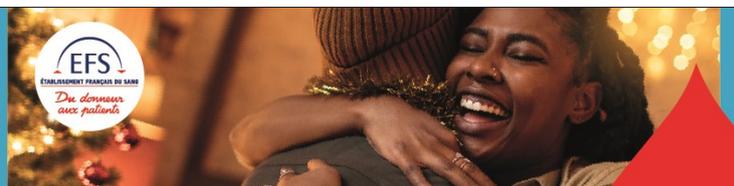
**ALLÔ, MADAME LE MAIRE**  
**01 64 54 28 38**

**VOUS RETROUVE\***

**Tous les mercredis**  
**de 11h à 12h**



(\*Sauf durant les vacances scolaires)



**DON DE SANG**

Sur RDV : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**MORANGIS**

**MER. 25 AVRIL**

**MER. 25 JUIN**

DE 15H À 19H30

**ESPACE SAINT-MICHEL**

2, rue du Général Leclerc



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

# *L'Oasis de* **Marrakech**

Restaurant Spécialités Marocaines

*Couscous*

*Tajines*

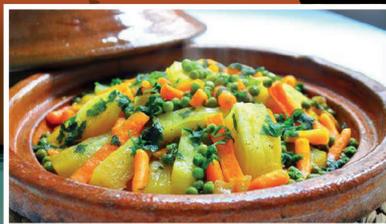
*Grillades*

*Thé à la menthe*

*Dâtisseries...*

**Menu  
spécial  
midi**

**Plats à  
emporter**



**Ouvert du mardi  
au dimanche**

Tarifs préférentiels  
pour repas de groupe.  
Parking privé  
et terrasse d'été

**1 rue des Coquelicots - 91160 Longjumeau - Tél. : 01 64 48 87 71**

2<sup>e</sup> ÉDITION

# OXY JEUNES

14 JUIN

2025

13h/23h



PARC SAINT-MICHEL

Accès-libre / 12-25 ans

- ATELIERS • GRAFF • STREET WORK OUT
- DJ • MANGA • SAUT À L'ÉLASTIQUE
- SPECTACLE & FOOD TRUCK SUR PLACE

